



Parc national  
de la Vanoise



*Envie de Vanoise*

12 mai 2022



**Des ateliers pour construire  
ensemble la Vanoise de demain**

## ACTES DU SEMINAIRE



*Tourisme*



*Agriculture*



*Valorisation  
connaissance et  
protection*



*Activités de  
pleine nature*



*Jeunesse*



*Changement  
climatique*



## PROGRAMME

- 13h45 Accueil – Café – Rencontres informelles – Déambulation exposition
- 14h15 Ouverture du séminaire « Envie de Vanoise »  
Film autoportrait du Parc national
- 14h20 Présentation « Le Parc national, 3 notions derrière un même mot »  
Xavier EUDES, directeur du Parc national de la Vanoise
- 14h30 Séance introductive par :  
Monsieur Hervé GAYMARD, Président du Conseil départemental de la Savoie  
Monsieur Pascal BOLOT, Préfet de la Savoie
- 14h40 Présentation des ateliers, esprit et modalités des échanges  
Marc BOURGEOIS, dirigeant de MB Solutions Collectivités
- 14h45 Ateliers « Ambition partagée pour la Vanoise »
  - Atelier n°1** – Vers un accueil exemplaire pour les visiteurs (proches ou lointains)
  - Atelier n°2** – Vers une agriculture d'excellence environnementale dans le cœur du Parc
  - Atelier n°3** – Vers une meilleure valorisation de la connaissance et une stratégie de protection adaptée
  - Atelier n°4** – Vers des pratiques d'activités soutenables en cœur du Parc
  - Atelier n°5** – Vers une jeunesse qui fait rayonner la protection de la nature
  - Atelier n°6** – Vers une stratégie contre le réchauffement climatique adaptée à la montagne
- 16h30 Table ronde de restitution avec les rapporteurs
- 17h15 Clôture par :  
Madame Rozenn HARS, Présidente du conseil d'administration du PNV

## OUVERTURE DU SEMINAIRE

Le séminaire « Envie de Vanoise » s'est tenu le 12 mai 2022 après-midi avec plus de un temps d'échange fort. **Il s'agit d'une rencontre pour imaginer un avenir du territoire de la Vanoise qui dépasse les contraintes internes de l'établissement public du Parc national de la Vanoise (réglementaire, budgétaire ou effectif) pour embrasser les enjeux d'une manière plus globale.** Il s'agit donc de mesurer ce qui a été fait, les expériences à partager, d'affirmer les choix validés et d'identifier les engagements que le Parc peut prendre et ainsi en ce début de mandat de partager des visions et des réflexions sur les directions à prendre pour les années à venir.

**En s'appuyant sur la volonté d'agir ensemble des acteurs du territoire, tout en restant réaliste au regard des moyens des uns et des autres, la feuille de route « Envie de Vanoise » se propose de formaliser une dynamique collective pour la Vanoise.** Faire de chacun le porteur des vocations du Parc et l'ambassadeur du patrimoine exceptionnel qu'il abrite : protection de la biodiversité, maintien d'une agriculture de montagne, activités économiques et touristiques dans une nature d'exception. C'est tout l'enjeu de ce séminaire.

En ouverture, le Parc s'est présenté au travers d'un court métrage, consultable sur les plateformes internet : <https://youtu.be/y5TMccZPZwc>

Le processus d'audit médiation, mené sous l'égide du Conseil départemental de Savoie, qui a abouti début 2017 à l'adoption d'un protocole d'intention « Bien vivre ensemble en Vanoise » a permis d'engager 17 chantiers identifiant quelques conditions majeures de réussite pour rétablir de façon durable la confiance entre l'Etablissement et les acteurs du territoire de la Vanoise.

Le Bureau du conseil d'administration en séance du 11 janvier 2022 a noté la nécessité de marquer l'adoption de la nouvelle feuille de route - Acte II du « Bien vivre ensemble en Vanoise » votée lors du conseil d'administration de l'Etablissement le 5 juillet 2021 - par un temps d'échange élargi au-delà des administrateurs avec l'ensemble des forces vives de la Vanoise pour prendre acte des engagements tenus de l'acte I et affirmer les nouvelles ambitions partagées pour l'espace Vanoise par l'Etablissement et l'ensemble des partenaires.



*Hervé GAYMARD, Président du Conseil départemental de la Savoie*

Comme le souligne, Hervé GAYMARD, Président du Conseil départemental de la Savoie : « *Le Conseil départemental a été, depuis la création du Parc national de la Vanoise en 1963, étroitement associé juridiquement et humainement à la création du parc et à son développement. C'est la raison pour laquelle en 2013 pour donner suite aux malentendus à l'élaboration de la charte que le Conseil départemental a décidé de s'engager dans ce chemin parcouru ensemble ponctué d'une première période importante d'apaisement et de dialogue, puis d'une période de diagnostic dont la fin a été retardée par le COVID et maintenant la 3<sup>ème</sup> phase qui est celle de la construction de l'avenir* ». Il remercie tous les participants à cette longue marche entamée ensemble il y a presque 10 ans. « *Cette longue marche n'a pas empêché le Parc de continuer à prospérer, à croître, à embellir et à donner satisfaction à toutes celles et ceux qui viennent parcourir son territoire. Ce séminaire est une journée d'étape extrêmement importante.* »

*Les 6 ateliers proposés reflètent la diversité de nos ambitions et de nos engagements à tous. Le Département de la Savoie continuera d'accompagner cette belle œuvre collective que représente le Parc national de la Vanoise ».*

En ouverture du séminaire, le Préfet de la Savoie, Pascal BOLOT, souligne à ce titre : « *que ce séminaire s'inscrit dans la continuité de la démarche « Bien vivre ensemble en Vanoise » avec aujourd'hui l'émergence de nouveaux projets qui vont être imaginés et la continuité de certains. Le parc doit préserver et amplifier son esprit d'ouverture de façon que tout le monde comprenne que les collectivités ont besoin du Parc et le Parc a besoin des collectivités* ». Il salue le choix et la tenue des 6 ateliers qui montrent la palette des missions du Parc et de ses enjeux : « *on voit à travers ces ateliers que le Parc représente la vie de la haute montagne sous bien des aspects* ». Il est confiant dans les propositions qui émergeront des ateliers. Pour finir, il réaffirme la présence de la préfecture, des sous-préfectures et des services de l'Etat pour « *aider le Parc à avoir toute sa place dans un futur proche dans l'adéquation entre ce mélange de préservation d'une nature magnifique et l'ancrage dans l'activité socioéconomique des professionnels* ».



*Pascal BOLOT, Préfet de la Savoie*

Pour assurer une participation optimale, il a été convenu dans un format d'une demi-journée de proposer un travail sur 6 ateliers thématiques en configuration mixée de l'ensemble des acteurs. L'objectif est de débattre sur ce qu'on a su faire ensemble et ce qu'on attend des années à venir à 3 ans.

Les thèmes travaillés par chacun des groupes en séance visent à identifier les actions à conduire dans une dynamique partenariale, socle des contrats à engager avec les collectivités mais aussi l'ensemble des acteurs socio-économiques ou associatifs et institutions, avec en fil rouge la question de la mobilisation du territoire et de l'ensemble des citoyens.

Le séminaire est ainsi l'occasion de mesurer le chemin parcouru sur les différents chantiers portés par le protocole « **Bien vivre ensemble en Vanoise** » et d'en réaffirmer les principales conclusions. Parmi les différents chantiers engagés, 3 thématiques ressortent fortement des échanges avec les collectivités dans les attentes prioritaires et n'ont pas nécessairement totalement aboutis à l'issue des groupes de travail quant à leur déclinaison opérationnelle.

- Ainsi le sujet de **la stratégie touristique**, notamment dans l'interface entre le Parc et les communes, au travers des réflexions sur les « Portes de Parc », apparaît comme pleinement d'actualité et suppose de remettre l'ensemble des collectivités à niveau sur la stratégie proposée pour les « Portes de Parc » et de réexprimer sa cohérence avec les réflexions du groupe de travail sur le tourisme.
- L'établissement s'est fortement impliqué aux côtés des éleveurs confrontés à la prédation par le loup, et continuera à porter des actions innovantes ayant vocation à essaimer au-delà du territoire de la Vanoise. Cet accompagnement volontaire des éleveurs est une priorité de l'établissement, et permet aujourd'hui d'investir la question du **modèle de développement d'une agriculture durable** dans le cœur du Parc adaptée aux enjeux de biodiversité de l'espace Vanoise.
- Enfin, si les réflexions sur **la connaissance et la protection du patrimoine**, notamment dans leurs déclinaisons dans une stratégie de contrôle ont permis de poser les bases d'une meilleure compréhension de l'activité de police, le sujet n'est pas totalement purgé et il semble nécessaire d'améliorer d'une part la valorisation de la connaissance scientifique auprès du grand public et de décliner d'autre part l'articulation entre la police administrative et la police judiciaire en renforçant le lien avec les collectivités en amont de l'acte de contrôle.

Au-delà de la question de la gouvernance et notamment de la mise en place du conseil économique social et culturel (CESC), l'Établissement a également identifié un intérêt à construire la dynamique autour de thématiques nouvelles, non émergentes en 2017. Ainsi 3 thématiques majeures ressortent des débats :

- La question **de l'attente des usagers (habitants et touristes) sur les activités de pleine nature** offertes dans l'espace cœur du Parc et la nécessité d'en maîtriser la fréquentation semblent avec les évolutions récentes post-Covid mériter d'être explorées.
- Un renforcement de la **mobilisation de l'établissement vis-à-vis de la jeunesse** autour des questions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement mais aussi de l'accueil du jeune public est sollicité pour faire du Parc un outil de développement d'une conscience environnementale chez les jeunes.
- Enfin la nécessité d'engager une réflexion **sur l'adaptation de l'espace Vanoise aux enjeux liés au changement climatique** (mobilité douce, réduction des émissions, innovation et développement des énergies durables, atténuations lumineuses, évolution du milieu et des espèces...) ressort plus clairement dans la continuité des actions initiées avec le plan Avenir montagne.

## INTRODUCTION AUX ATELIERS

*« Nous allons réfléchir lors de ces ateliers sur ce que nous souhaitons faire ensemble pour manifester notre envie de Vanoise. Accordons-nous d'abord sur l'objet de nos discussions, quelques mots pour définir ce qu'est le Parc national de la Vanoise. 3 réalités derrière ce vocable, intimement liées quoique différentes. Le Parc national de la Vanoise est à la fois un territoire, un périmètre de protection et l'établissement qui a reçu la mission de le préserver et le développer », souligne Xavier EUDES, directeur du Parc national de la Vanoise.*

Le document de présentation du Parc conçue pour le séminaire peut être retrouvé [en suivant ce lien](#).

La Vanoise est avant tout un territoire, préexistant à l'outil de protection. Un espace de montagne marqué entre nos deux vallées de Maurienne et de Tarentaise, couvrant 25 communes. Il a pour particularité cette présence forte des domaines skiables, supports de l'activité économique principale du département, en voisinage immédiat de l'espace préservé. D'autres activités de pleine nature s'exercent sur le massif, été comme hiver. La Vanoise, c'est aussi un territoire de vie. L'agriculture y tient une place importante, structurant son paysage et mêlant intimement l'homme et la nature. Depuis longtemps, elle en assure une valorisation économique et a aménagé l'espace contribuant à sa richesse patrimoniale.

En 1963 il a été décidé de faire de ce territoire d'exception mais fragile, le 1<sup>er</sup> Parc national français. Le bouquetin menacé et la richesse du patrimoine ont justifié le classement de ce patrimoine commun de la nation. Quelques éléments pour comprendre la richesse de ce patrimoine, sa flore arctico-alpine, sa faune emblématique, souvent protégée voire menacée, et son architecture exceptionnelle. Ce périmètre a donc fait l'objet d'un classement en zone de protection forte, avec une réglementation spécifique applicable en zone cœur, et des dispositions particulières dans les 5 réserves nationales limitrophes ou les zones soumises à un arrêté préfectoral de protection de biotope. L'aire optimale d'adhésion a quant à elle vocation à constituer un périmètre de transition visant à accompagner l'utilisateur dans sa compréhension de l'écrin de nature que constitue le cœur.

Pour garantir cette préservation et accompagner le développement durable du territoire, la législation a mis en place un Etablissement public avec des moyens dédiés et une mission définie par la loi pour en garantir la pérennité et accompagner son développement. 70 hommes et femmes au service du territoire, qui portent chaque jour des missions de connaissance et de diffusion, de protection et de gestion, d'accueil et de sensibilisation, et bien sûr l'accompagnement et l'aide aux acteurs locaux.

*« Le Parc c'est tout cela à la fois, un territoire de projet qui doit intégrer l'enjeu de préservation du patrimoine et dont l'établissement a été chargé, en lien étroit avec le conseil d'administration, d'assurer la gestion et le développement durable. Il nous appartient de définir ce que nous voulons faire pour ce territoire en conjuguant nos talents, nos moyens mais surtout nos envies d'agir ensemble. C'est ce qui vous est proposé aujourd'hui », finit Xavier EUDES pour lancer le séminaire.*

Les missions de l'établissement ont ainsi été rappelées. Elles constituent le cadre des actions qui peuvent être portées ou accompagnées par le Parc. La connaissance et la protection des patrimoines est souvent affichées comme « mission première » tant en interne que dans la perception des usagers. Le Parc a également un rôle fort dans l'accompagnement des acteurs du territoire dans une logique de développement local et d'accueil du public au travers de la gestion des espaces et des équipements. Il est évidemment impliqué dans des actions d'animation et de sensibilisation auprès de tous les types de publics. Les moyens humains sont mobilisés sur l'ensemble de ces 3 champs d'intervention.

Il est vrai cependant qu'une attention particulière est portée au cœur du Parc et sur les communes adhérentes (Peisey-Nancroix et Les Belleville à cette date), qui constituent le territoire de compétence de l'Etablissement. Mais le Parc a également une capacité à accompagner des collectivités ou autres acteurs dans l'exercice de leurs compétences propres. Les conventions de partenariat, dont la démarche « Bien Vivre Ensemble en Vanoise » a souligné l'intérêt, seront le cadre pour formaliser ces synergies entre l'établissement public et l'ensemble des partenaires.

Les principaux éléments d'attendu et de méthode sont rappelés par Marc BOURGEOIS, dirigeant de MB Solutions Collectivités, qui accompagne l'établissement pour l'organisation de ce séminaire.

Les ateliers de ce séminaire visent à définir pour chacun des 6 thèmes proposés :

- Les actions concrètes, directement opérationnelles que nous pouvons porter ensemble
  - établissement public Parc national de la Vanoise, collectivités, institutions, associations et acteurs du territoire - pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.
- Comment décliner l'ensemble de ces actions et favoriser l'appropriation et la participation par les populations, habitants permanents ou usagers occasionnels pour passer d'une dynamique parfois perçue comme institutionnelle et très descendante à un programme co-porté par le territoire et ascendant.

Les ateliers ont réuni chacun une douzaine de participants., Les animateurs et les rapporteurs de ces ateliers, représentatifs de l'ensemble des composantes du territoire, ont eu en charge la production et la restitution des réflexions de chaque atelier lors d'une table ronde à la fin du séminaire.



### **Atelier n°1 – Vers un accueil exemplaire pour les visiteurs (proches ou lointains)**

#### **Bilan de la démarche Bien Vivre Ensemble en Vanoise**

Il apparaît tout d'abord que l'établissement est considéré comme un acteur incontournable du tourisme, notamment au travers des refuges et des maisons du Parc (Rosuel, Pralognan). À ce titre, il faut noter la prise de conscience générale, notamment des domaines skiables, que l'image d'un Parc national constitue un atout indéniable en termes d'attractivité touristique et que la protection de la biodiversité est aussi un facteur de développement, au-delà de sa nécessité intrinsèque.

Toutefois, l'offre touristique du Parc semble encore trop autocentrée, sans s'inscrire suffisamment dans une vision d'ensemble de l'offre touristique du territoire ni s'adapter aux attentes de la logique client. Il a donc été décidé de développer la coopération avec les acteurs touristiques du territoire et notamment avec les offices de tourisme et de mener en parallèle une réflexion collective sur les cibles (motivation, typologie), leurs niveaux de fréquentation et les régulations envisageables.

Sur l'ensemble du territoire de la Vanoise, il convient donc de réfléchir à un schéma touristique global, dans lequel l'offre cœur de Parc (découverte de la nature, pratiques montagnes, ressourcement) s'inscrit en cohérence et en complémentarité avec l'offre locale.

Les portes de Parc jouent dans cette déclinaison un rôle prépondérant. En plus de l'aménagement de Bellecombe (Val-Cenis) déjà engagé, deux projets sont initiés à Modane-Villarodin-Bourget et Pralognan-la-Vanoise. Toutefois, le concept de porte de Parc continue d'interroger au regard du champ des possibles. Il convient donc de réaffirmer qu'il y a différents types de portes d'accès. Marquant la transition vers un territoire spécifique, elles sont une étape clé dans le « parcours client ». Lieu d'appropriation, elles sont aussi un vecteur de régulation de la fréquentation.

#### **Problématiques à traiter :**

Au-delà des sites « historiques », le concept de portes s'élargit dans la perception des usagers : les refuges, les gares et pôles multimodaux peuvent aussi se penser comme portes d'entrée. L'adaptation de la typologie actuelle pourrait être évoquée.

La question de l'accès à l'espace Vanoise est clairement interrogée. Pour les accès routiers en cœur de Parc, il convient de réfléchir à un système limitant fortement en période de pointe la présence de voitures individuelles, au profit d'autres modes d'accès attractifs : navettes cadencées, vélos à assistance électrique (VAE), voiturettes électriques partagées, régulation ou tarification de l'accès ou du stationnement (sauf ayant droits), etc.

Il s'agit également de mieux cerner les publics et la fréquentation et de décliner une typologie de porte donnant une lisibilité commune « Vanoise » mais adaptée à la spécificité de chaque site. La question de l'appropriation locale et donc du mode d'association-participation du public à la conception pourrait être interrogée. La gestion des flux dans le temps et dans l'espace pour limiter l'impact des phénomènes de pics de fréquentation en réfléchissant au report d'usages pour irriguer l'ensemble du territoire tout en préservant les spots de biodiversité doit également être explorée, là encore en s'interrogeant sur l'association du territoire à cette stratégie. Enfin, le dispositif d'accueil en phase avec le parcours client mis en place doit favoriser les conditions d'une sensibilisation efficace des publics aux enjeux environnementaux lors de l'arrivée dans l'espace « Vanoise ».



### **Atelier n°2 – Vers une agriculture d'excellence environnementale dans le cœur du Parc**

#### **Bilan de la démarche Bien Vivre Ensemble en Vanoise**

L'agriculture et plus précisément le pastoralisme sont une composante essentielle de l'image Vanoise et contribuent à la richesse culturelle et économique de ses vallées. Avec 83 alpages tout ou partie en cœur du Parc, le pastoralisme occupe environ 28 % de la surface du cœur. Chaque année environ 3500 bovins, 17 500 ovins et 500 caprins suivent la pousse de l'herbe et montent en estive.

Avec l'installation du loup sur le territoire depuis 1997, et l'augmentation exponentielle du nombre d'attaques sur les animaux domestiques jusqu'en 2019, l'élevage ovin (35 % des alpages du Parc) a dû se métamorphoser en profondeur. Métamorphose qu'il convenait d'accompagner, compte tenu du statut protégé du territoire. Dans le cadre de la démarche Bien Vivre En Vanoise, un GT (Groupe de Travail) « loup et activités pastorales » a été mis en place en 2018 avec pour objectif de faire du Parc un territoire d'expérimentation sur les moyens de protection des troupeaux en vue d'apporter toute l'aide possible aux éleveurs confrontés à la prédation.

Diverses actions ont été mises en œuvre dans ce cadre, en cohérence avec le Plan National d'Action loup. Un accompagnement particulier a été développé sur le logement en alpage (Réhabilitation de chalets d'alpage, mise à disposition d'abri d'urgence, développement et expérimentation de la cabane héliportable Tatou). Des moyens de soutien au travail des éleveurs et bergers ont été déployés (organisation et prise en charge d'héliportages de matériel, mise en place d'une brigade de bergers d'appui, accompagnement technique d'éleveurs en foyer de prédation). Enfin, des mesures d'accompagnement ont été engagées (expérimentation de dispositifs d'effarouchement, médiation et multiusage avec l'embauche d'un agent en renfort sur les constats et la médiation et les formations « Chiens de protection »).

Si la problématique est toujours bien réelle sur le territoire, les actions menées par le Parc sont désormais bien en place et on constate que la pression de prédation est en baisse depuis deux années consécutives en cœur de Parc.

#### **Problématique à traiter et perspectives**

Le GT « Loup et activités pastorales » a démontré sa pleine utilité. Il a vocation à se maintenir afin de perpétuer le travail mis en place. En complément, il paraît pertinent de reconcentrer les efforts sur le pastoralisme en général et son insertion dans un environnement de haute valeur patrimoniale.

Le Parc s'est donné pour objectif de valoriser les activités agropastorales contribuant à la protection des patrimoines et paysages et d'accompagner l'adaptation des pratiques pour une prise en compte renforcée des enjeux de biodiversité, flore, habitats naturels et faune. Des actions sont mises en œuvre en ce sens via la feuille de route agricole : réflexions sur les leviers d'adaptation au changement climatique avec Alpages Sentinelles, rédaction de plans de gestion pastoraux (MAEC), travaux sur la gestion des effluents de fromagerie...

Il convient de porter plus loin la réflexion en interrogeant les modèles agricoles plus spécifiques à l'espace montagnard et la manière de les conforter. Au regard des évolutions économiques et climatiques, l'agriculture montagnarde, une fois encore, doit s'adapter. Les conditions particulières de l'espace montagnard, et la nécessaire préservation de la biodiversité de l'espace Vanoise, aujourd'hui perçues comme des contraintes, doivent devenir le socle d'une valorisation agricole de haute qualité environnementale. La prise en compte de ce système de contraintes, peut être l'occasion de partager la richesse du territoire, la fierté d'y contribuer, et d'imaginer une stratégie agro-pastorale qui réaffirme la place de l'agriculture dans l'espace Vanoise et trouve les moyens d'en valoriser économiquement le modèle. Mieux accompagner les projets d'installation ou de modernisation, développer la reconnaissance de la qualité des filières présentes et faire connaître leur utilité pour la préservation de la biodiversité du massif, tels sont les enjeux dont il convient de débattre.



### Atelier n°3 – Vers une meilleure valorisation de la connaissance et une stratégie de protection adaptée

#### Bilan de la démarche Bien Vivre Ensemble en Vanoise

La **mission de connaissance** est cadrée par la stratégie scientifique 2016-2029, qui a pour objectifs de connaître et suivre les évolutions des patrimoines et des activités humaines, et affirmer la vocation de territoire de référence pour la recherche scientifique. L'acquisition de connaissances est structurée par les nombreux protocoles scientifiques auxquels contribue l'établissement. Ces protocoles peuvent être déployés à l'initiative du PNV (bouquetin, chamois, veille sanitaire...), de l'OFB (galliformes, loup), du CBNA (flore sentinelle), des laboratoires de recherche (alpages sentinelles, lacs sentinelles...) ou des pilotes des plans nationaux d'actions (gypaète, chiroptères, zones humides...). Même si toutes les données récoltées sont disponibles dans « Biodi'Vanoise » et largement diffusées (internet, réseaux sociaux, Journal Vanoise, l'Estive), l'appropriation, au-delà des communautés scientifiques, par le grand public et l'ensemble des acteurs est perfectible. La valorisation des connaissances se décline au travers des plans de gestion des réserves ou dans le cœur du parc.

En plus des aspects de gestion, la **mission de protection** se décline au travers de la surveillance et du contrôle. Deux documents en formalisent le cadre. La politique interne de 2020 qui fixe les objectifs et les moyens à consacrer et replace l'action du PNV dans le plan de contrôle départemental qui dépend du préfet. Le protocole de politique pénale de 2021 qui fixe les priorités pour les interventions et une réponse proportionnée selon l'importance des impacts sur l'environnement. Ces éléments ont fait l'objet d'une présentation à l'issue des réflexions du GT Police, mais semble encore peu connus ou appropriés par les acteurs locaux.

#### Problématique à traiter et perspectives

La stratégie nationale des aires protégées a fixé les grandes orientations de la politique de préservation de la biodiversité. Le Parc national se doit d'y contribuer activement, en tant qu'espace de référence à fort niveau de protection d'une part, mais aussi dans une perspective de diffusion auprès de l'ensemble des acteurs et gestionnaires. Longtemps la connaissance a été considérée comme le socle de la protection - savoir pour protéger - et vécue comme un frein à l'aménagement et au développement (principe de précaution, évaluation des impacts, ...). Les initiatives récentes ont renforcé le lien entre connaissance et gestion, comme l'illustre les objectifs du programme Birdski par exemple. Il s'agit de définir l'ambition que la Vanoise veut tenir dans la mise en œuvre de cette stratégie nationale, au regard des enjeux climatiques et de la biodiversité particulière de notre massif.

Comment contribuer à la connaissance sur les groupes méconnus ou peu détectables, et plus particulièrement les espèces à haute responsabilité présentes en Vanoise ? Quel rôle jouer dans la mise à profit des innovations technologiques (bioacoustique, capteurs HF, caméras thermiques...) au travers des protocoles scientifiques et développer encore les partenariats et complémentarités aux échelles spatiales les plus pertinentes ? Autrement dit, quelle place l'établissement et le territoire veut tenir en tant que site de référence scientifique pour faire rayonner la biodiversité savoyarde ? Et comment mobiliser le territoire sur le sujet ?

Et comment mieux assurer la prise en compte dans la gestion du territoire, tant dans les espaces de nature dite ordinaire que dans les espaces emblématiques de cette connaissance ? Le débat mérite d'être ouvert sur le renforcement du suivi des interactions patrimoines / activités humaines sur les principaux usages (pastoralisme, sports de pleine nature...), dans un contexte d'évolution des pratiques post-covid et du changement climatique, la nécessité d'une meilleure communication et vulgarisation scientifique au service du grand public dans une logique d'appropriation des enjeux, mais aussi l'implication des gestionnaires pour contribuer à l'évitement préférentiellement à l'atténuation des impacts.

La place de l'activité de police dans cette logique de préservation mérite également d'être interrogée. Comment faire le lien entre cette connaissance et l'action de contrôle, renforcer la complémentarité entre police administrative et police judiciaire, développer une communication plus positive de la réglementation et mieux informer les mairies de l'activité de police du Parc et créer des liens avec les polices municipales ?



### **Atelier n°4 – Vers des pratiques d'activités de pleine nature équilibrées/soutenables en cœur du Parc**

#### **Bilan de la démarche Bien Vivre Ensemble en Vanoise**

Les activités de pleine nature sont un facteur positif d'attractivité pour la Vanoise. Leur pratique doit malgré tout être encadrée pour préserver le patrimoine naturel.

Afin de disposer d'une vue d'ensemble des pratiques, les différentes activités de sports et de loisirs pratiquées dans le cœur ont fait l'objet d'une analyse. 12 fiches présentent les pratiques usuelles, pratiques en mode compétitif, tendances et évolutions probables, acteurs, effets sur l'environnement, enjeux, recueil d'expérience de limitation des impacts, situation réglementaire propre au cœur du Parc. Les activités de nature hors-piste ont fait l'objet d'une étude en lien avec les travaux engagés sur la vulnérabilité de la faune sauvage avec le conseil scientifique dans le cadre du projet « Quiétude hivernale ».

Il convient de rappeler que dans le cœur du Parc, l'organisation de compétition sportive (ski-alpinisme, trail et parapente uniquement) peut être autorisée dans la limite de 10 événements par an. Dans un contexte d'accroissement des demandes de compétitions sportives en cœur de Parc, de multiples échanges avec les diverses parties prenantes ont permis de fixer les modalités de sélection des compétitions sportives. Depuis 2020, une commission collégiale se réunit en fin d'année et est chargée de proposer à la direction du Parc un classement des demandes de passage des compétitions sportives en cœur de Parc. Les événements sont analysés collégialement notamment au regard de la réduction de l'impact et d'une sensibilisation aux enjeux de préservation lors de l'évènement.

#### **Perspectives et problématiques**

La crise COVID a réinterrogé les pratiques. D'abord parce qu'elle a affecté pendant deux ans les usagers et les acteurs économiques du tourisme, mais aussi parce qu'elle a engendré à la fin du confinement une envie de montagne amenant sur l'espace Vanoise des publics nouveaux. La réglementation du bivouac en cœur du Parc a ainsi été mise à jour afin de favoriser l'accueil des pratiquants dans une période sanitaire sous contrainte. L'absence de dégradation des milieux, de surcharge des services (sanitaires) des refuges ou encore de conflits d'usage, l'accès ainsi favorisé à la nature dans une logique d'accompagnateur d'un tourisme durable conduit à prolonger ses autorisations.

Cet exemple d'élargissement conduit à s'interroger plus globalement sur l'évolution des pratiques des usagers et la manière d'anticiper les sollicitations ou impacts qu'elles pourraient générer. Comment s'adapter aux nouvelles pratiques ? Comment sensibiliser après la période de crise sanitaire les nouveaux usagers qui s'approprient l'espace montagne ? En d'autres termes comment concilier découverte d'une nature préservée et activités sportives ? Les nouvelles pratiques sportives doivent-elles être réinterrogées au regard de la réglementation ?

Une autre dimension liée à la fréquentation et à la gestion des conflits d'usages mérite d'être intégrée à notre stratégie. De même le partage numérique tend à augmenter l'attractivité de certains lieux. Face au risque de sur-fréquentation qui se développe dans d'autres espaces protégés, comment intégrer les nouvelles activités sans générer des nuisances localement ? Faut-il ouvrir l'espace et développer les pratiques, toutes ou certaines, partout ou en des espaces spécifiques et avec une stratégie coordonnée dans un cadre plus global à l'échelle du territoire ?

Ces pistes d'action doivent aussi s'inscrire dans les réflexions d'ensemble sur le « monde d'après », lié aux crises climatiques et sanitaires, aux échelles internationale, nationale, du massif des Alpes et du territoire de la Vanoise. Comment l'élargissement des pratiques peut contribuer à élargir l'offre pour sortir du modèle touristique « ski d'hiver » et contribuer ainsi à l'adaptation engagée par les domaines skiables et l'ensemble de la filière touristique, pour relever le défi d'une activité touristique dessaisonnalisée.



### Atelier n°5 – Vers une jeunesse qui fait rayonner la protection de la nature

#### Bilan de la démarche Bien Vivre Ensemble en Vanoise

Un groupe de travail dédié à l'éducation à l'environnement a été mis en place en 2019. Il a rassemblé une grande diversité d'acteurs du territoire. Le groupe de travail a abouti à la finalisation d'une feuille de route 2020-2022 précisant le cadre stratégique des actions de sensibilisation à développer sur le territoire du Parc. Cette stratégie vise à organiser la valorisation des connaissances sur la biodiversité et les patrimoines du Parc auprès de tous les publics. Il s'agit d'inciter au respect de l'environnement, à l'appropriation des enjeux de préservation et à une mobilisation en faveur du développement durable, avec une ambition d'implication croissante plus particulièrement le jeune public.

La stratégie proposée présente une gradation selon 3 modalités pédagogiques d'action adaptées aux différentes cibles, de la **sensibilisation** (éveiller les consciences) vers les visiteurs **en passant par l'éducation** (donner des arguments) vers les **professionnels**, elle prône de favoriser la **mobilisation** (faire passer à l'action) pour les **jeunes**.

Il reste donc à développer des projets pilotes pour enclencher des mobilisations et des dynamiques opérationnelles en dépit de la grande diversité d'acteurs et de leur faible structuration, avec une recherche d'effet levier.

#### Perspectives et problématiques

Il est aujourd'hui proposé de réfléchir à **prioriser des actions concrètes, faciles à mettre en place, et sous une échelle d'application de 3 ans**.

Il convient ainsi de s'interroger sur la co-construction de projets pédagogiques avec les enseignants du territoire au-delà du niveau primaire et d'une mobilisation élargie de l'ensemble des établissements d'enseignement (collège et lycée, notamment lycées techniques montagnes). La stratégie des aires protégées préconise le développement des aires terrestres éducatives (ATE) avec les écoles locales. Engagée en 2021 avec une expérimentation pilote, cette action doit être relayée sur l'ensemble du territoire. Comment accompagner un élargissement du dispositif ? L'accompagnement des initiatives passent par une meilleure mise à disposition d'outils pédagogiques auprès des enseignants.

L'appropriation des enjeux passe par une interactivité renforcée. Faire l'expérience et prendre part est plus efficace en termes de transmission qu'un exposé. Il convient donc de s'interroger sur la place donnée à cette expérience pour le jeune public dans nos différentes interventions (journée de la science, journée d'information, ...) et lieux d'expérience (scénographie des maisons du Parc, portes, ...) ou d'activités (ATE, sentiers interprétatifs, ...). Qu'il soit scolaire, habitant ou simple visiteur, le jeune public doit avoir accès à ce parcours d'interprétation active. Les lieux et les temps doivent être réinventés dans cette perspective.

Comment au-delà des acteurs de l'éducation ou des équipes du parc relayer plus activement cette dynamique ? Il est nécessaire de s'appuyer sur l'ensemble des relais « jeunesse ». Moniteurs, accompagnateurs, encadrants, prescripteurs... doivent être mobilisés à cette fin et devenir des ambassadeurs pédagogiques de cette sensibilisation. Quelles actions porter ensemble pour atteindre cet objectif ?

Quel levier mettre en place pour atteindre la jeunesse locale ou de passage ? Comment utiliser le travail saisonnier ou la professionnalisation pour favoriser la mobilisation ?

Enfin pour favoriser cette expérience, l'espace Vanoise doit être accessible aux jeunes publics. Il convient de s'interroger sur les conditions d'accueil, d'accès, d'hébergements, ... pour que la Vanoise puisse aussi s'ouvrir aux jeunes générations indépendamment d'une expérience familiale.



### **Atelier n°6 – Vers une stratégie réchauffement climatique adaptée à la montagne**

#### **Bilan de la démarche Bien Vivre Ensemble en Vanoise**

Le changement climatique se manifeste avant tout par un réchauffement des températures moyennes. Ce réchauffement atteint +2°C environ depuis 1950 dans les Alpes. C'est deux fois plus que la moyenne mondiale et la région des Alpes est celle qui se réchauffe le plus en France. Les conséquences sont dès aujourd'hui observables et mesurables : fonte des glaciers, baisse du nombre de jours de gel, augmentation des éboulements en haute montagne, augmentation de la température de l'eau de surface des grands lacs alpins et des rivières, avancée des dates de floraison de la végétation, remontée d'espèces vers le nord et en altitude, bouleversement des écosystèmes... Ces phénomènes sont nombreux, mais leurs effets s'étirent parfois dans le temps au risque d'être peu perceptibles, ce qui rend d'autant plus difficile leur appropriation par les populations locales, et le citoyen en général.

Cet enjeu a été décliné dans les dernières années de manière thématique principalement dans la stratégie connaissance, mais aussi dans le portage d'expérimentation-innovation sur les programmes de travaux.

Les agents du parc constatent et documentent les effets du changement climatique. Au travers de la participation à des programmes scientifiques visant à caractériser le changement climatique en montagne (Phénoclim <https://phenoclim.org/>, alpages sentinelles, lacs sentinelles...), la création d'un site internet pour l'Observatoire Photographique des Paysages de Vanoise (OPPV) <http://paysages.vanoise-parcnational.fr/>), la création de fiches pédagogiques faune/flore/habitats au regard des évolutions climatiques <https://votreparc.vanoise.com/6842-kit-pedagogique.htm>.

Le parc a également souhaité être moteur sur le plan de la transition énergétique en montagne grâce à des travaux sur le parc immobilier pour améliorer l'isolation thermique et diminuer les consommations d'énergie notamment en refuge. La rénovation complète du refuge de Prariond, l'autonomisation énergétique du refuge de Plan du lac, l'isolation par l'extérieur du bureau de secteur à Termignon Val-Cenis en sont des exemples.

#### **Perspectives**

Il est évident que le changement climatique est une problématique transverse à de nombreux sujets. Il est proposé ici d'aborder le sujet de manière globale en essayant d'identifier l'ensemble des actions conduites sur le territoire de Vanoise et qui peuvent contribuer à la stratégie nationale.

Les questions de mobilités et de l'accès à des modes de transport bas carbone des habitants comme des flux touristiques. Et plus largement la question des impacts des pratiques de l'espace montagne au sens large (élevage, hébergement, activités sportives...) dans un bilan carbone du territoire.

Comment pouvons-nous (devons) contribuer à la connaissance du changement climatique et de ses effets ? Comment contribuer activement aux actions de sensibilisation (fonte des glaciers, disparition ou évolution des espèces) ? Comment changer les pratiques pour être moins impactant et avec quelle efficacité ?

L'établissement lui-même est interpellé sur ses pratiques. En tant qu'opérateur du ministère de la transition écologique, nous avons un devoir d'exemplarité. Aujourd'hui, nous ne connaissons pas notre empreinte carbone et il n'y a pas de stratégie formalisée pour la réduire. Comment développer une responsabilité sociétale et environnementale de l'établissement ?

Au travers des politiques conduites sur la Vanoise pouvons-nous agir sur les bonnes pratiques développer sur le territoire ? Nos expérimentations et l'observation des changements sur notre territoire peuvent-elles contribuer à la création ou au développement de filières écoresponsables et locales ?



### **Atelier optionnel – 2023 « 60 ans » du parc national de la Vanoise**

Créé en 1963, le Parc national de la Vanoise est le premier Parc national instauré en France. En 2023, le Parc fêtera son soixantième anniversaire, soixante années consacrées, en collaboration avec les acteurs locaux, à la préservation des patrimoines, naturel, culturel et paysager, et au développement du territoire. Pour ce faire, de nombreuses actions seront mises en place sur tout le territoire de la Vanoise.

#### **Fêter un anniversaire n'est pas anodin. Trois propositions pour assurer aux « 60 ans » un ensemble d'initiatives porteuses de sens.**

##### ***Le Parc, une communauté élargie***

Rendons-nous bien compte : autour de ce bien commun qu'est le Parc National de la Vanoise, se sont regroupés, en 60 ans, des centaines de professionnels de la montagne – agents du Parc, gardiens de refuge, guides, accompagnateurs, moniteurs de ski et de pratiques sportives... – des générations de scientifiques et de spécialistes de la biodiversité, d'acteurs de l'économie territoriale – agriculteurs, commerçants, acteurs du tourisme, entrepreneurs...- des dizaines de milliers d'habitants permanents et de résidents occasionnels et secondaires amoureux de leurs villages d'origine ou d'adoption, des centaines de milliers de visiteurs et de vacanciers avides de plein air et de montagne préservée...Et la liste est loin d'être exhaustive.

##### ***Le Parc, toujours dans l'action***

Témoin de 60 ans d'actualités, attentif aux évolutions, aux progrès comme aux soubresauts du monde qui l'entourent, le Parc national de la Vanoise a toujours cherché à en être un acteur « de son temps ». Des « Trente Glorieuses » à la prise de conscience de la fragilité même de la planète, des premières décennies du tourisme de masse aux interrogations climatiques, le Parc s'est efforcé de s'ancrer dans les problématiques du temps présent.

##### ***Le Parc, bienvenue chez vous !***

Pionnier des parcs nationaux en France, proche cousin du parc national du Grand Paradis dont il est limitrophe et dont il partage une part d'histoire, le Parc national de la Vanoise ouvre grand, aux publics du monde entier, un territoire de montagne aux patrimoines d'exception, accessible à toutes et tous, à la fois haut-lieu de la biodiversité, riche de ses villages, son patrimoine bâti et de ses habitants et d'une grande diversité d'accueil et de pratiques, aussi bien sportives que de loisirs ou simplement contemplatives. Il est un lieu privilégié de rencontres, de découverte, de sens et de sensations et de ressourcement.

#### **Un anniversaire imaginé et préparé ensemble**

Afin de manifester concrètement ces trois dimensions, il est proposé au-delà des événements que le Parc national de la Vanoise est susceptible d'organiser avec ses partenaires pour commémorer ses 60 ans, de lancer une dynamique ancrée dans les initiatives locales avec l'ensemble des acteurs du territoire. Il est proposé au travers de l'atelier de commencer à dessiner ensemble la typologie des actions qui pourraient être engagées par le territoire.

Les opérations proposées viseront à intégrer les 3 dimensions précédemment évoquées et ainsi de sortir du cadre habituel des actions conduites chaque année. Les dossiers pourront être déposés à compter de mi-juin 2022. La date butoir pourrait être flottante avec au moins 6 mois avant la réalisation de l'opération.

Le Parc national de la Vanoise contribue aux opérations labellisées, a minima par un accompagnement communication mettant en lisibilité l'action avec mise à disposition d'un kit de promotion et un droit d'usage pour les organisateurs du logo et de l'accroche « 60 ans ». Il peut en sus accompagner l'organisateur dans la finalisation de son opération, mettre à disposition des éléments de connaissance, des outils pédagogiques ou de valorisation du patrimoine, voire pour certaines opérations retenues mobiliser ses équipes en appui le jour de l'évènement.

## LES ATELIERS

Les échanges en ateliers ont été particulièrement riches malgré les contingences de temps resserrées. L'ensemble des actions proposées lors des remue-méninges sont rassemblées dans un document en annexe des présents actes du séminaire.



*Atelier sur le changement climatique*



*Atelier sur les activités de pleine nature*

## SYNTHESE DE LA TABLE RONDE

Les principaux éléments mis en débat lors de la restitution que nous pouvons retenir comme éléments transversaux aux différents thèmes sont soulignés ici. Cette synthèse ne saurait résumer à elle seule l'ensemble des idées émises et il convient donc de se reporter aux restitutions de chaque atelier pour en mesurer le foisonnement.



*De gauche à droite : Rozenn HARS, Nathalie FURBEYRE, Denis PLAZE, Martine NORAZ, Patrice DESCHAMPS, Carine PAGLIARI-THIBERT, Christophe ROULIER*



### **Atelier n° 1 –Vers un accueil exemplaire pour les visiteurs / rapporté par Nathalie FURBEYRE**

Les actions retenues s'articulent autour de 2 grandes thématiques : l'organisation des transports et des mobilités et le déploiement d'une stratégie marketing.

Il y a des enjeux concernant les connexions entre les parkings communaux et les entrées du Parc et l'organisation des transports collectifs, notamment à partir des gares. Les gares ne sont pas exclusivement les gares d'arrivées mais la réflexion peut aussi viser les gares de départ. Pourquoi ne pas envisager un accueil physique aménagé à partir de la gare de Lyon avec du personnel marqué « Parc national de la Vanoise » en période de pointe pour mettre en scène les départs vers un espace exceptionnel ? Sur les mobilités, ont été évoqués les mobilités à la demande, le renforcement de « Rezo'Pouce » , voire des transports marqués « Je vais vers mon Parc ».

Il y a un travail important pour le Parc en tant qu'institution de déployer sa stratégie marketing<sup>1</sup>. Une phrase clé ressortie lors des débats « Je suis un produit marketing touristique responsable », le déploiement de cette stratégie permettrait de dépasser l'équilibre fragile entre préservation et exploitation touristique.

La notion de « client et de clientèle touristique à destination du Parc ». Il est important à ce stade de développer un peu plus l'exploitation touristique. Cela passe par le développement de l'offre digitale en travaillant le design de l'offre, en regroupant les informations et offres touristiques (balades et randonnées, bivouac, informations sur la sécurité et réglementaire etc...) sur un site spécialement dédié. Cependant la question du tout digital a été posée puisque c'est une tendance dans les offices de tourisme. Il est utile de garder aussi des supports papier comme les cartes par exemple.

Il est proposé de développer la communication entre les stations et le Parc. Il est important de devenir partenaire pour mettre en avant les points communs pour en faire une force de proposition. Exemple concret sur Tignes qui développe le digital pour cibler la jeunesse.

Pour conclure, il a été évoqué que le mot « Parc » peut être mal interprété... Parc de loisirs ou parc animalier. Il faudra songer tout en gardant la terminologie à revoir l'utilisation de ce terme dans la stratégie touristique. S'y ajoute le problème d'identification du cœur du Parc qui est difficile à identifier et pose problèmes, notamment au regard de la réglementation spécifique dans ce territoire.

---

<sup>1</sup> La stratégie touristique 2022-204 a été validée lors du CA du 9 novembre 2021, son déploiement a commencé en 2022



### **Atelier n°2 – Vers une agriculture d'excellence environnementale dans le cœur du Parc / rapporté par Patrice DESCHAMPS**

Le groupe de travail a identifié tout d'abord un important besoin de partage et de convivialité entre différents acteurs du Parc, notamment les agents, et les éleveurs et bergers, pour renouer le contact et poser les bases d'un échange sur les enjeux respectifs et les pratiques.

Il est en effet nécessaire d'échanger en amont des projets agricoles, touristiques ou environnementaux, pour éviter les écueils réglementaires et permettre une meilleure prise en compte des enjeux respectifs.

Les équipements pastoraux doivent être plus structurants, que ce soit sur un plan environnemental ou économique. Sur le sujet de l'eau, notamment, le transport régulier de citernes depuis la vallée vers les alpages pose question et justifie certaines réflexions sur le stockage et le transport gravitaire. De même sur l'énergie, thème sur lequel beaucoup d'innovation ont été portées. C'est un axe prioritaire sur lequel il est important de se pencher pour changer les modes de consommation d'énergie. Une réflexion est à mener enfin sur les aménagements de pistes, qui peuvent dans certaines situations être « gagnant, gagnant » en limitant les déplacements des troupeaux pour la traite et les impacts sur la flore par piétinement.

Concernant le loup, il conviendrait poursuivre les efforts sur les solutions d'hébergement comme le tatou (cabane de berger héliportable), et de tester des mesures de protection pour les bovins, ou d'imaginer des complémentarités entre troupeaux ovins, bovins et caprins,. Cela permettrait de rompre la concurrence entre différents élevages et pourrait plutôt fédérer.

L'adaptation des troupeaux aux ressources en eau et en herbe, en lien avec le changement climatique (taille des troupeaux, montées et descentes d'estive), mérite d'être étudiée. En inter parcs, la gestion des populations avec transfert d'animaux dans le cas de surpopulation et la poursuite de la veille sanitaire sur la faune sauvage est une priorité, et des réflexions complémentaires doivent être conduites pour limiter autant que possible les contaminations croisées entre faune domestique et faune sauvage. Ponctuellement, les fortes densités de faune sauvage (marmottes et sangliers) sont également des contraintes à prendre en compte.

Enfin, un concours « des alpages qui bourdonnent » permettrait de mettre en valeur les éleveurs ayant les pratiques les plus vertueuses pour les insectes inféodés à la flore des alpages et aux déchets des animaux,

Pour finir, sur la communication et les réseaux sociaux, le lien entre le parc et les éleveurs pourrait être développé au travers de petites vidéos présentant la vie des éleveurs, leur métier, les difficultés et les adaptations générées par le contexte de prédation, les produits de l'exploitation, l'agriculture et la biodiversité de manière générale et les engagements spécifiques de l'éleveur pour une agriculture d'excellence environnementale.



### **Atelier n°3 – Vers une meilleure valorisation de la connaissance et une stratégie de protection adaptée / rapporté par Martine NORAZ**

Le constat est fait que le Parc valorise et diffuse, grandement et sous différents types de supports, les opérations scientifiques et techniques qu'il met en œuvre. Malgré cela, il apparaît que les acteurs sociaux économiques, les élus et les valléens de manière générale, ne bénéficient pas suffisamment de retours sur l'ensemble des actions conduites sur leur territoire.

Le groupe de travail partage la nécessité de catégoriser les publics cibles afin de mobiliser des outils de communication qui soient réellement efficaces et percutants (Cf. Catégories suscitées). La stratégie de communication du Parc doit être poursuivie en ce sens.

Les membres de l'atelier mentionnent à plusieurs reprises que le niveau de restitution attendu est celui de l'échelle locale, de leur territoire. De fait, au niveau local, les contacts humains apparaissent comme étant le canal à privilégier et à développer.

En ce qui concerne la communication du PnV vers les différents publics cibles, deux propositions ont clairement été partagées et formulées :

- Compléter le travail du PNV en privilégiant l'utilisation des outils et canaux de communications existants chez les partenaires du territoire (collectivités, offices de tourisme, domaines skiabiles, etc.)
- Faire appel à des professionnels de la communication pour renforcer le travail du Pnv et adapter / vulgariser les informations à transmettre auprès des différents publics cibles

Concernant les aspects police, une seule remarque a émergé à plusieurs reprises : "associer les polices municipales aux opérations de police interservices ».



### **Atelier n°4 – Vers des pratiques d’activités de pleine nature équilibrées/soutenables en cœur du Parc / rapporté par Denis PLAZE**

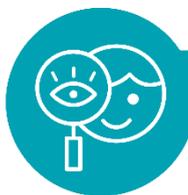
Le constat est que l’activité sportive est probablement la première motivation pour venir au Parc de la Vanoise. Elle répond à toutes les réflexions sur le tourisme des 4 saisons et permet d’accéder à des activités différentes sur chaque saison. L’activité sportive est le meilleur accès à la prise en compte de la connaissance et à la perception des grands enjeux environnementaux. Autour de ce constat, 4 pistes de travail :

- Fort désir d’ouvrir le cœur du Parc à l’exercice des pratiques sportives plus larges, plus innovantes comme le vélo avec assistance électrique et l’escalade<sup>2</sup>. Dans cette perspective d’ouverture du cœur du Parc, l’idée est de faire des phases de test sur l’impact, sur comment cela peut être organisé, comment réguler les flux, les flux horaires et temporels. Cette ouverture doit se faire dans le respect des libertés individuelles
- Coopérer plus massivement avec les communes, intercommunalités, les offices de tourisme, les sociaux professionnels du secteur. Le parc doit s’ouvrir aux territoires en s’intégrant aux stratégies touristiques locales, en ciblant les jeunes, en favorisant l’organisation d’évènements sportifs, locaux, nationaux et internationaux avec l’appui des clubs sportifs locaux
- Demande de connaissance des impacts liés aux activités sportives qui sont mal connus à la fois par le parc et par les usagers. Impact pas seulement en termes de nuisance, mais aussi en termes de notoriété, en quoi les personnes se fidélisent sur un secteur pour pratiquer telle ou telle activité sportive
- Communiquer, informer et sensibiliser sur les bonnes pratiques sportives. Continuer le travail engagé par le Parc. Les portes de parc ont un rôle essentiel sur cette question sur les bonnes pratiques et l’impact. Il est ainsi proposé de renforcer la communication à partir des applications et réseaux collaboratifs de sportifs.

La question de la sur-fréquentation a également été abordée.

---

<sup>2</sup> Les pratiques sportives compétitives et les activités dans le cœur du Parc sont réglementairement encadrées



### **Atelier n°5 – Vers une jeunesse qui fait rayonner la protection de la nature / rapporté par Christophe ROULIER**

La proposition concrète à retenir est de mettre en place un groupe de travail pour continuer à approfondir les thèmes abordés. À noter l'adhésion de toutes les personnes présentes pour participer à ce groupe de travail.

Il faut travailler sur l'expérience vécue et pas seulement sur le savoir. Il est important de proposer aux jeunes des animations concrètes, avec du toucher et du vécu. Toutes les idées qui seront proposées aux jeunes publics, aux jeunes des écoles, devront être sensorielles. Il convient donc de prévoir des chantiers participatifs comme ce qui existent dans les aires territoriales éducatives.

Il est proposé de travailler sur des appels à projets qui s'adressent aux jeunes et aux structures accueillant des jeunes comme les écoles etc... Projets autour d'une marre, d'un animal. L'idée viendrait d'eux et le Parc serait là pour soutenir l'idée éducative autour du projet.

Pour mieux cerner les attentes, il est suggéré d'écouter des groupes sociaux constitués de jeunes ou des personnes qui représentent les jeunes comme des sportifs de haut niveau. Il serait intéressant de les écouter pour savoir ce qu'il pense du Parc pour ensuite voir comment ils pourraient être ambassadeurs du Parc vis-à-vis de ce public jeunes (par exemple : skieurs, vol à voile...). En lien avec cette proposition, il conviendra d'adapter une communication destinée aux jeunes avec influenceur, réseaux sociaux et référents dans les lycées (délégués de vie scolaire) et sportifs de haut niveau.

Enfin, il est proposé de mettre en réseau les actions existantes et prévoir une réunion annuelle des acteurs de l'éducation et de la jeunesse pour échanger sur ce qui se fait notamment sur le Département et de renforcer les partenariats.



### **Atelier n°6 – Vers une stratégie réchauffement climatique adaptée à la montagne / rapporté par Carine PAGLIARI-THIBERT**

Il est ressorti du débat que le Parc, au-delà de sa fonction de maître d'ouvrage et maître d'œuvre, dans cette stratégie de lutte contre le changement climatique, pouvait être catalyseur, jouer un rôle de fédérateur et être un appui au collectif et aux collectivités.

Des actions proposées, 5 ont retenus l'attention :

- Nécessité de partager des éléments de diagnostic concernant le bilan de l'impact Carbone, et de le faire à différentes échelles...au niveau de l'établissement du PNV, du cœur du Parc, puis d'autres échelles qui restent à définir
- Objectiver les données pour s'assurer d'une meilleure communication et identifier les meilleurs vecteurs de communication
- Nécessité de développer les mobilités douces, collectives, décarbonées
- Développement des NR avec la question de la conciliation de la préservation des enjeux de la biodiversité rappelés dans le discours du Directeur en introduction du séminaire.
- Embarquer les citoyens dans cette lutte avec « Faire briller quelques étoiles dans le ciel du PNV ». Ces étoiles seraient des exemples d'actions qui donneraient l'envie de se mobiliser et qui pourraient avoir un effet « boule de neige ». 1% de mobilité qui serait une taxe de stationnement réutilisée pour développer des modalités de mobilité douce

## **DEBAT AVEC LA SALLE**

Le débat s'ouvre au travers de quelques questions.

Xavier EUDES précise que ces réflexions seront également le socle de la réflexion à conduire en interne pour voir comment l'établissement public peut accompagner la dynamique enclenchée par les acteurs du territoire, l'appuyer ou en porter certaines actions en fonction de son champ de compétences propres et au regard de ses moyens. Il conviendra également d'en identifier les priorités dans l'activité des équipes.

Il est important de souligner que ces orientations s'adressent à l'ensemble des acteurs et non seulement à l'Établissement public. La feuille de route « Envie de Vanoise » est collective avec des actions à porter tous ensemble. Le Parc s'inscrira dans cette dynamique et portera sa part.

**Nota : comme ce sera indiqué en clôture par la Présidente,** la feuille de route « Envie de Vanoise » sera proposée sur la base des remue-méninges élaborés lors des ateliers, après examen en conseil d'administration du Parc national de la Vanoise et une consultation du public via les plateformes internet ou numériques pour en hiérarchiser la pertinence et en partager les orientations, au-delà du cercle des participants aux différents ateliers.

Les membres du CA, les participants au séminaire, et l'ensemble du public sont invités à y répondre.

## CLOTURE

Rozenn HARS, Présidente du conseil d'administration souligne l'intérêt des travaux conduits au travers des ateliers et les pistes d'actions ouvertes par la restitution.

*« Quelles suites allons-nous donner à ce séminaire ? C'est la question que chacun se pose maintenant. Les actes de ce séminaire seront mis en forme et transmis à tous les participants. Outre les synthèses, toutes les idées seront répertoriées. »*

Le conseil d'administration du Parc national sera sollicité pour hiérarchiser et valider les actions retenues à la feuille de route, sur la base des présents actes du séminaire. Rozenn HARS précise ainsi que :

*« Cette dynamique, que nous initions aujourd'hui, sera bien sûr supervisée par le conseil d'administration du PNV selon une méthode de travail à redéfinir. En effet, nous avons tiré les leçons de la méthodologie de la phase précédente basée sur la constitution de groupes de travail thématiques. Nous en avons constaté l'efficacité mais aussi la lourdeur, cause d'essoufflement des bonnes volontés. Aussi, la demande du groupe Jeunesse de créer un groupe de travail pour poursuivre les débats sera entendue mais d'autres modalités de travail pourront être mises en place.*

*Notre assemblée, ouverte au-delà du périmètre de notre CA, est représentative des acteurs de notre territoire (l'Etat, les collectivités, les acteurs socio-professionnels et associatifs). Pour alimenter notre réflexion, et l'étendre notamment aux usagers de nos montagnes, je propose que les pistes de travail que nous avons dégagées soient soumises à une consultation citoyenne sur internet. Cela nous donnera un regard supplémentaire, extérieur à notre cercle d'initiés, certes très engagés dans la démarche, mais encore trop restreint. Le résultat de cette consultation citoyenne pourra être une aide à la décision du CA pour la priorisation des actions. »*

Rozenn HARS réaffirme également que les thèmes déclinés ce jour constitueront par ailleurs la trame des conventions de partenariat individualisées entre le PNV et les communes volontaires. Ces conventions dont la nécessité a été soulignée dans la démarche « Bien vivre ensemble en Vanoise » ont été largement plébiscitées lors de la tournée des élus des communes du Parc national de la Vanoise en début d'année.

*« D'ores et déjà, en application des préconisations de l'audit d'évaluation de la phase 1 de Bien Vivre Ensemble en Vanoise, la phase 2 est déjà engagée à travers l'élaboration des contrats de partenariat avec les communes volontaires. C'est une demande forte des élus d'avoir une relation individualisée avec le PNV basée sur des actions concrètes et concertées entre chaque commune et le PNV. Les communes peuvent d'ores et déjà s'approprier les travaux d'aujourd'hui pour alimenter ce contrat de partenariat. Notamment sur le thème de la*



Rozenn HARS, Présidente du Conseil d'administration du PNV

*communication, thème certes très vaste, repris dans plusieurs ateliers aujourd'hui. Le CA de juillet validera le cadre de ces contrats, que nous pourrons écrire à deux mains dans le courant de l'été. »*

Au-delà de cette initiative, les « 60 ans » du Parc national en 2023 seront aussi l'occasion d'impliquer le territoire dans un événement participatif. Même si l'atelier optionnel n'a pas été mobilisé ce 12 mai, le principe d'appel à manifestation d'intérêt pour l'organisation par et avec les acteurs locaux (scolaires, associations, professionnels, collectivités, ...) d'événements ouverts à un large public est d'ores et déjà annoncés en clôture. Les « 60 ans » seront célébrés tout au long de l'année 2023 avec des temps forts estivaux et hivernaux. Ils constitueront un thermomètre de l'appropriation par le territoire de cette dynamique redonnant leur pleine place aux initiatives locales.

*« 2023 sera l'année du 60eme anniversaire du Parc national de la Vanoise. Après avoir consulté tous les maires de la zone Parc, il a semblé important de marquer cet événement et surtout d'en faire un événement participatif ouvert aux initiatives locales. Au-delà du groupe de travail interne au PNV, il est évident que l'implication des acteurs locaux dans la préparation de cet événement est un élément essentiel de réussite. Aussi, nous lançons un appel à manifestation d'intérêt à tout acteur - scolaire, associatif, professionnel, public, ... - qui souhaiterait s'impliquer par une action festive, éducative, etc... en lien avec le PNV.*

*Pour terminer, je rappelle que, lors du lancement de la démarche BVEV, nous avons 2 objectifs :*

*Premièrement, apaiser les relations entre l'établissement public et son territoire*

*Deuxièmement, rendre les habitants de nos hautes vallées fiers de leur parc national*

*Il est aujourd'hui reconnu que le 1<sup>er</sup> objectif a été atteint, même s'il reste fragile et qu'il nous faut le consolider. La dynamique que nous impulsions aujourd'hui doit viser prioritairement le 2ème objectif. Au-delà des contraintes d'une réglementation de zone de forte protection, notre Parc national de la Vanoise doit être ressenti comme un atout supplémentaire favorisant la qualité de vie quotidienne et économique dans nos hautes vallées. Même si cette appropriation est une entreprise de longue haleine, le 60ème anniversaire du PNV, en 2023, sera déjà un très bon indicateur de cette ambition. Cela servira aussi de base, pour mesurer le chemin parcouru en 2033, lors du 70<sup>ème</sup> anniversaire », conclut Rozenn Hars ».*

## LISTE DES PARTICIPANTS

| <b>ATELIER N°1 : Vers un accueil exemplaire pour les visiteurs (proches ou lointains)</b> |                 |  |
|---|-----------------|--|
| <b>Nom</b>  | <b>Prénom</b>   | <b>Organisation</b>                                |
| <b>CADO</b>   | <b>Samuel</b>   | PNV - <b>Animateur</b>                             |
| <b>FURBEYRE</b>   | <b>Nathalie</b> | Conseil départemental - <b>Rapporteur</b>          |
| BREGEON   | Sébastien       | PNV  |
| JACQUEM MOZ   | Célia           | Gardiennne de refuge + propriétaire au cœur du PNV |
| LEPIGRE   | Philippe        | Commune de Val-Cenis                               |
| MACHET  | Alain           | Vivre en Tarentaise                                |
| MESLAND   | Hélène          | APTV   |
| PETINOT GAGNIERE  | Laurence        | Mairie de Modane                                   |
| PIN   | Antoine         | Protect Our Winters France                         |
| PORTE   | Frédéric        | Tignes Développement                               |
| REVIAL  | Serge           | Mairie de Tignes                                   |
| ROCHETTE  | Virginie        | PNV  |
| TRACQ   | Jérémy          | Maire de Bessans                                   |

| <b>ATELIER N°2 : Vers une agriculture d'excellence environnementale dans le cœur du Parc</b> |                |   |
|--|----------------|---|
| <b>Nom</b>   | <b>Prénom</b>  | <b>Organisation</b>                       |
| <b>CHARNAY</b>   | <b>Laurent</b> | PNV - <b>Animateur</b>                    |
| <b>DESCHAMPS</b>   | <b>Patrice</b> | Chambre d'Agriculture - <b>Rapporteur</b> |
| CAYLA  | Nathalie       | Conseil Scientifique PNV - Université SMB |
| DELMAS   | Michel         | CEN Savoie                                |
| JACQUEM MOZ  | Charlène       | GIDA                                      |
| JAY  | Carmen         | Mairie les Belleville                     |
| LCL SCHILL   | Jean-Paul      | DMD73                                     |
| MAILLAND-ROSSET  | Sébastien      | Société d'Economie Alpestre de la Savoie  |
| MOLLARD  | Michel         | Syndicat Ovin                             |
| PECHEUR  | Anne-Laure     | PNV                                       |
| POUSSET  | Fabien         | PNV                                       |
| ROBERT   | Maëlle         | PNV                                       |
| JACQUEM MOZ  | Stefane        | Agriculteur                               |

**ATELIER N°3 : Vers une meilleure valorisation de la connaissance et une stratégie de protection adaptée**

| <b>Nom</b>       | <b>Prénom</b>   | <b>Organisation</b>                     |
|------------------|-----------------|---|
| <b>CHARTRAIN</b> | <b>Arnaud</b>   | OFB - <b>Animateur</b>                  |
| <b>NORAZ</b>     | <b>Martine</b>  | Administratrice PNV - <b>Rapporteur</b> |
| BONNEVIE         | Danièle         | PNV                                     |
| CAVAILHES        | Jérôme          | PNV                                     |
| COLIN            | Clément         | Mairie de Tignes                        |
| DALL OSTO        | Christophe      | CD 73                                   |
| DOURISBOURE      | Peio            | PNV                                     |
| HERIARD          | Christophe      | Sous-préfecture d'Albertville           |
| LHEUREUX         | Philippe        | PNV                                     |
| MARCHAND-MAILLET | Chantal         | Parc National de la Vanoise             |
| VIDONI           | Jean-Christophe | Mairie de Courchevel                    |
| FINAS            | Christian       | CC Haute Maurienne Vanoise              |

**ATELIER N°4 : Vers des pratiques d'activités soutenables en cœur de Parc**

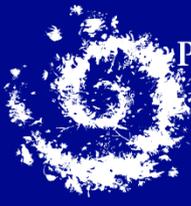
| <b>Nom</b>    | <b>Prénom</b>  | <b>Organisation</b>                    |
|---------------|----------------|--|
| <b>GIRARD</b> | <b>Laurent</b> | DRAJES - <b>Animateur</b>              |
| <b>PLAZE</b>  | <b>Denis</b>   | Administrateur PNV - <b>Rapporteur</b> |
| ANDRE         | Anaïs          | PNV                                    |
| ARNOUX        | Jacques        | Mairie de Val-Cenis                    |
| BERTHILLOT    | Sandrine       | PNV                                    |
| BOYER         | Stéphane       | Commune AUSSOIS                        |
| CHAIX         | Christophe     | Agence Alpine des Territoires          |
| DIDIERLAURENT | Hubert         | Mairie de Tignes                       |
| EMORINE       | Etienne        | PNV                                    |
| KACHERMI      | Lola           | Mairie de Tignes                       |
| MARTIN        | Patrick        | Commune de Val d'Isère                 |
| NULLANS       | Marie-Paule    | Compagnie des guides de la Vanoise     |

### ATELIER N°5 : Vers une jeunesse qui fait rayonner la protection de la nature

| Nom            | Prénom            | Organisation                                     |
|----------------|-------------------|--|
| <b>ROULIER</b> | <b>Christophe</b> | CA - <b>Animateur</b>                            |
| <b>HERBIN</b>  | <b>Christophe</b> | Conseil départemental 73 - <b>Rapporteur</b>     |
| BERNARD        | Christine         | Membre CA du PNV                                 |
| CHAPEL         | Ingrid            | PNV  |
| CIFERMAN       | Esteban           | Jeunesse   |
| COLLOMB        | Patricia          | Sous-préfecture Albertville                      |
| ESNAULT        | Eric              | CDG 73   |
| FRIONNET       | Michel            | Direction académique                             |
| GIANNUZZI      | Orane             | PNV  |
| LE RU          | Ingrid            | PNV  |
| PEKER          | Alain             | Snam Savoie                                      |
| PETEX          | Quentin           | Groupe jeune CAF Savoie                          |
| REY -GORREZ    | Camille           | Association Mountain Riders                      |
| SAVOYE         | Anaïs             | Comité de Savoie des clubs alpins et de montagne |

### ATELIER N°6 : Vers une stratégie contre le réchauffement climatique adaptée à la montagne

| Nom                     | Prénom        | Organisation  |
|-------------------------|---------------|---|
| <b>AERTS</b>            | <b>Xavier</b> | DDT 73 - <b>Animateur</b>   |
| <b>PAGLIARI-THIBERT</b> | <b>Carine</b> | DREAL - <b>Rapporteur</b>   |
| BALAIS                  | Christian     | PNV   |
| BAUDIMONT               | Suzanne       | PNV   |
| DE RIGHI                | Véronique     | ONF   |
| DESRUES                 | Guillaume     | Maire de Bourg Saint Maurice-Les Arcs   |
| DUCH                    | Olivier       | Mairie de Tignes  |
| GOUVERNEL               | Nicolas       | Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Alpes |
| THIVEL                  | Laurence      | DDT Service environnement   |
| TOURNIER                | Hubert        | CNPN  |
| VERNA                   | Laurence      | PNV   |
| CARLIER                 | Marion        | Marie de Bourg Saint Maurice  |



Parc national  
de la Vanoise

*Merci pour votre  
participation*



*Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter à l'adresse : [secretariat@vanoise-parcnational.fr](mailto:secretariat@vanoise-parcnational.fr)*